



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 89513467400020	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPL Eau Industrielle
----------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------

POSTE COMPTABLE DE : Agence comptable de EAUINDUS

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : BP (2)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 16

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Sans Objet

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 18

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 19

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières 20

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 21

A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes 22

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) 23

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) 25

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des marchés de partenariat Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents 27

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 28

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) 29

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 30

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**VUE D'ENSEMBLE****A1****EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	755 305,00	755 305,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		755 305,00	755 305,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	554 100,00	554 100,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		554 100,00	554 100,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	1 309 405,00	1 309 405,00
---------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES****A2****DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	388 656,00	0,00	339 100,00	339 100,00	339 100,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	91 436,00	0,00	69 000,00	69 000,00	69 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00	17 000,00
Total des dépenses de gestion des services		482 092,00	0,00	425 100,00	425 100,00	425 100,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		6 200,00	6 200,00	6 200,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		484 092,00	0,00	433 300,00	433 300,00	433 300,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	3 888,00		60 885,00	60 885,00	60 885,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	261 120,00		261 120,00	261 120,00	261 120,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		265 008,00		322 005,00	322 005,00	322 005,00
TOTAL		749 100,00	0,00	755 305,00	755 305,00	755 305,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES**755 305,00****RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	530 000,00	0,00	530 000,00	530 000,00	530 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		530 000,00	0,00	530 000,00	530 000,00	530 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		6 205,00	6 205,00	6 205,00
Total des recettes réelles d'exploitation		530 000,00	0,00	536 205,00	536 205,00	536 205,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	219 100,00		219 100,00	219 100,00	219 100,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		219 100,00		219 100,00	219 100,00	219 100,00
TOTAL		749 100,00	0,00	755 305,00	755 305,00	755 305,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES**755 305,00****Pour information :**

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	102 905,00
-----------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.



- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	270 000,00	0,00	115 000,00	115 000,00	115 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	30 000,00	0,00	220 000,00	220 000,00	220 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	300 000,00	0,00	335 000,00	335 000,00	335 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	300 000,00	0,00	335 000,00	335 000,00	335 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	219 100,00		219 100,00	219 100,00	219 100,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	219 100,00		219 100,00	219 100,00	219 100,00
	TOTAL	519 100,00	0,00	554 100,00	554 100,00	554 100,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

554 100,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	254 092,00	0,00	232 095,00	232 095,00	232 095,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	254 092,00	0,00	232 095,00	232 095,00	232 095,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	254 092,00	0,00	232 095,00	232 095,00	232 095,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	3 888,00		60 885,00	60 885,00	60 885,00

Eau Industrielle - BP - BP - 2025

Envoyé en préfecture le 13/12/2024

Reçu en préfecture le 13/12/2024

Publié le

261 120,00

261 120,00

ID : 033-895134674-20241212-20240401-DE



040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	261 120,00		261 120,00		
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		265 008,00		322 005,00	322 005,00	322 005,00
TOTAL		519 100,00	0,00	554 100,00	554 100,00	554 100,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		0,00
----------------------------------------------------------------	--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		554 100,00
-----------------------------------------------------	--	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

102 905,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****B1****1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	339 100,00		339 100,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	69 000,00		69 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	17 000,00		17 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	2 000,00	0,00	2 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	6 200,00	261 120,00	267 320,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		60 885,00	60 885,00
	Dépenses d'exploitation – Total	433 300,00	322 005,00	755 305,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES**755 305,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	219 100,00	219 100,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	115 000,00	0,00	115 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	220 000,00	0,00	220 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	335 000,00	219 100,00	554 100,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**554 100,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****B2****2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	530 000,00		530 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	219 100,00	219 100,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	6 205,00	0,00	6 205,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	536 205,00	219 100,00	755 305,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES**755 305,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	232 095,00	0,00	232 095,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		261 120,00	261 120,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		60 885,00	60 885,00
	Recettes d'investissement – Total	232 095,00	322 005,00	554 100,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**554 100,00**

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES****A1**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	388 656,00	339 100,00	339 100,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	99 000,00	80 000,00	80 000,00
6062	Produits de traitement	7 000,00	22 000,00	22 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	10 000,00	17 000,00	17 000,00
6066	Carburants	2 000,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	41 000,00	83 000,00	83 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	0,00	16 000,00	16 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	42 000,00	0,00	0,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	28 000,00	17 000,00	17 000,00
6156	Maintenance	69 860,00	17 000,00	17 000,00
6231	Annonces et insertions	500,00	500,00	500,00
6241	Transports sur achats	0,00	1 000,00	1 000,00
6256	Missions	0,00	200,00	200,00
6262	Frais de télécommunications	2 500,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	2 000,00	1 000,00	1 000,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	45 896,00	45 500,00	45 500,00
63512	Taxes foncières	18 000,00	18 000,00	18 000,00
6378	Autres taxes et redevances	20 900,00	20 900,00	20 900,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	91 436,00	69 000,00	69 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	91 436,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	0,00	69 000,00	69 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 000,00	17 000,00	17 000,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	15 000,00	15 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	2 000,00	2 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		482 092,00	425 100,00	425 100,00
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	6 200,00	6 200,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	0,00	6 200,00	6 200,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		484 092,00	433 300,00	433 300,00
023	Virement à la section d'investissement	3 888,00	60 885,00	60 885,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	261 120,00	261 120,00	261 120,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	261 120,00	261 120,00	261 120,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		265 008,00	322 005,00	322 005,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		265 008,00	322 005,00	322 005,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		749 100,00	755 305,00	755 305,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	755 305,00
---------------------------------------------------	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.



- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	530 000,00	530 000,00	530 000,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	530 000,00	530 000,00	530 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		530 000,00	530 000,00	530 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	6 205,00	6 205,00
7815	Rep. prov. charges d'exploitat*	0,00	6 205,00	6 205,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		530 000,00	536 205,00	536 205,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	219 100,00	219 100,00	219 100,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	219 100,00	219 100,00	219 100,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		219 100,00	219 100,00	219 100,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		749 100,00	755 305,00	755 305,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	755 305,00
---------------------------------------------------	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	270 000,00	115 000,00	115 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	15 000,00	15 000,00
2154	Matériel industriel	50 000,00	0,00	0,00
2157	Aménagements matériels industriels	112 000,00	50 000,00	50 000,00
2181	Installat° générales, agencements	108 000,00	50 000,00	50 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	30 000,00	220 000,00	220 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	220 000,00	220 000,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	30 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		300 000,00	335 000,00	335 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		300 000,00	335 000,00	335 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	219 100,00	219 100,00	219 100,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	219 100,00	219 100,00	219 100,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	48 500,00	48 500,00	48 500,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	23 000,00	23 000,00	23 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	41 100,00	41 100,00	41 100,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	19 500,00	19 500,00	19 500,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	29 000,00	29 000,00	29 000,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	58 000,00	58 000,00	58 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		219 100,00	219 100,00	219 100,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		519 100,00	554 100,00	554 100,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
-----------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	554 100,00
-----------------------------------------------------	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	254 092,00	232 095,00	232 095,00
1641	Emprunts en euros	254 092,00	232 095,00	232 095,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		254 092,00	232 095,00	232 095,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		254 092,00	232 095,00	232 095,00
021	Virement de la section d'exploitation	3 888,00	60 885,00	60 885,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	261 120,00	261 120,00	261 120,00
28121	Aménagement Terrains nus	31 000,00	31 000,00	31 000,00
28131	Bâtiments	140 000,00	140 000,00	140 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	90 000,00	90 000,00	90 000,00
28154	Matériel industriel	120,00	120,00	120,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		265 008,00	322 005,00	322 005,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		265 008,00	322 005,00	322 005,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		519 100,00	554 100,00	554 100,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
----------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	554 100,00
-----------------------------------------------------	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A2
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500 €	2024/02/03 du 19 juin 2024

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Famille de Biens	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Ouvrages de génie civil pour le captage, le transport et le traitement de l'eau potable, canalisations d'adduction d'eau	Canalisations reprise DSP	80	
Linéaire		Canalisation fonte grise et acier	75	
Linéaire		Canalisations PVC/amiante/ ciment	50	
Linéaire		Canalisations PEHD / fonte ductible	99	
Linéaire		Canalisations dans usines	40	
Linéaire		Vannes	40	
Linéaire		Prises et branchements	50	
Linéaire		Réservoirs et bâches	40	
Linéaire		Aqueducs, galeries, prises d'eau de surface et captages	40	
Linéaire		Forages, puits, piézomètres	40	
Linéaire		Hydrants	40	
Linéaire		Installations de traitement de l'eau potable (sauf génie civil et régulation)	Installations de traitement de l'eau	15
Linéaire			Dispositifs filtrants	2
Linéaire		Pompes, appareils électromécaniques, installations de chauffage (y compris chaudières), installations de ventilation	Pompes eau	15
Linéaire	Appareillage mécanique et électromécanique		15	
Linéaire	Automatismes d'usine		15	
Linéaire	Appareils de comptage et de mesure de débit sur installations (dont débitmètres)		15	
Linéaire	Organes de relèvements	Télé relèvements Equip. Ens. Radio émetteur	10	
Linéaire		Compteurs clients	20	
Linéaire	Organes de régulation (électronique, capteurs, etc.)	Organes de régulation	4	
Linéaire		Bâtiments industriels,	99	
Linéaire	Bâtiments durables (en fonction du type de construction)	Hangars, magasins	99	
Linéaire		Immeubles de bureau et d'habitation	99	
Linéaire		Clôtures, portails	20	
Linéaire	Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	Aménagements	20	
Linéaire		Gaines électriques	20	
Linéaire		Installations électriques eau	15	
Linéaire	Mobilier de bureau	Mobilier de bureau	15	
Linéaire	Appareils de laboratoires, matériel de bureau (sauf informatique), outillages	Appareils de contrôle, de mesure et de laboratoire	10	
Linéaire	Outillage et matériel	Outillage et matériel	6	
Linéaire		Matériel de bureau	5	
Linéaire	Matériel informatique	Logiciels de digitalisation, logiciels techniques et de gestion administrative, informatique de gestion	5	
Linéaire		Appareils de manutention et de levage (palans, ponts roulants, tapis transporteurs)	8	
Linéaire	Engins de travaux publics, véhicules	Poids lourds, véhicules spécialisés et engins de chantier	8	
Linéaire		Véhicules légers et de tourisme (y compris achat de véhicules en fin de crédit-bail)	4	
Linéaire	Gros entretien, grosse réparation	Etanchéité des réservoirs	15	
Linéaire		Autres gros entretien, réparations	15	
Linéaire	Aménagements de terrain	Aménagements de terrain	30	
Linéaire	Frais d'études	Frais d'études	5	
Linéaire	Frais de recherche et développement	Frais de recherche et développement	5	
Linéaire	Premier équipement	Stock de démarrage	5	
Linéaire	Frais d'insertion	Frais d'insertion	1	

IV - ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS

IV
A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de la constitution	PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES		Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/2025
			Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/2025	Montant total des prov. et dépréciations constituées		
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et Amortissement dérogatoires [...]						
Provisions pour risques et charges (2) [...]						
Dépréciations (2) [...]						
TOTAL BUDGETAIRES						
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	6 200,00			6 205,00	6 205,00	6 200,00
Provisions pour prime à verser, IDR, CET... 2024	0,00	31/12/2024		6 205,00	6 205,00	0,00
Provisions pour prime à verser, IDR, CET... 2025	6 200,00	31/12/2025		0,00	0,00	6 200,00
Dépréciations (2) [...]						
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).



IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM) (a)	Propositions nouvelles	Vote (b)	Total (2) (c=a+b)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM) (a)	Propositions nouvelles	Vote (b)	Total (2) (c=a+b)
Affectation au 106 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM) (a)	Propositions nouvelles	Vote (b)	Total (2) (c=a+b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (C)	0,00	219 100,00	219 100,00	219 100,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	0,00	322 005,00	322 005,00	322 005,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	0,00	102 905,00	102 905,00	102 905,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente.

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PRIOPRES = A+B		I 0,00	219 100,00	II 219 100,00
16 Emprunts et dettes assimilés (A)		0,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bon à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	219 100,00	219 100,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves [...]	0,00	0,00	0,00
139	Subv. Invest transférées cpte résultat	0,00	219 100,00	219 100,00
139111	Subv. d'équip. inscrites au cpte de résultat -	0,00	48 500,00	48 500,00
139118	Subv. d'équip. inscrites au cpte de résultat -	0,00	23 000,00	23 000,00
13912	Subv. d'équip. inscrites au cpte de résultat -	0,00	41 100,00	41 100,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.3
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	libellé (1)	budget de l'exercice (hors RAR) (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		V 0,00	322 005,00	VI 322 005,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00
26...	Participation et créances rattachées...	0,00	0,00	0,00
27...	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		0,00	322 005,00	322 005,00
15...	Provisions pour risques et charges	0,00	0,00	0,00
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participation et créances rattachées...	0,00	0,00	0,00
27...	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28...	Amortissement des immobilisations	0,00	261 120,00	261 120,00
28121	Aménagement Terrains nus	0,00	31 000,00	31 000,00
28131	Bâtiments	0,00	140 000,00	140 000,00
28153	Installation à caractère spécifique	0,00	90 000,00	90 000,00
28154	Matériel industriel	0,00	120,00	120,00
28158	Autres	0,00	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations	0,00	0,00	0,00
39...	Dépréciation des stocks et en cours	0,00	0,00	0,00
481...	Charges à répartir plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	60 885,00	60 885,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A5.1.1

SERVICE DE DISTRIBUTION DE L'EAU INDUSTRIELLE (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	339 100,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie,...)	80 000,00
6062	Produits de traitement	22 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	17 000,00
611	Sous-traitance générale	83 000,00
6137	Redevances, droits de passage et servitudes diverses	16 000,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	17 000,00
6156	Maintenance	17 000,00
6231	Annonces et insertions	500,00
6241	Transports sur achats	1 000,00
6256	Missions	200,00
6282	Frais de gardiennage	1 000,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	45 500,00
63512	Taxes foncières	18 000,00
6378	Autres taxes et redevances (autres organismes)	20 900,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	69 000,00
6411	Salaires, appointements, commissions	69 000,00
014	Atténuations de produits	0,00
	[...]	0,00
65	Autres charges de gestion courante	17 000,00
6512	Droit d'utilisation - Informatique nuage	15 000,00
6541	Créances admises en non valeur	2 000,00
66	Charges financières	0,00
	[...]	0,00
67	Charges exceptionnelles	2 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	6 200,00
6815	Dotation sur provisions pour risques d'exploitation	6 200,00
022	Dépenses imprévues	0,00
	Total des dépenses réelles	433 300,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	261 120,00
6811	Dotations aux amortissements incorporelles et corporelles	261 120,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
	[...]	0,00
023	Virement à la section d'investissement	60 885,00
	Total des dépenses d'ordre	322 005,00
	D 002 (5)	0,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	755 305,00

A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
	[...]	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	530 000,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	530 000,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
	[...]	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
	[...]	0,00
76	Produits financiers	0,00
	[...]	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
	[...]	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	6 205,00
7815	Rep. prov. charges d'exploitation	6 205,00
Total des recettes réelles		536 205,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	219 100,00
777	Quote part subvention d'investissement transf cpte resultat	219 100,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
	[...]	0,00
Total des recettes d'ordre		219 100,00
R 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		755 305,00

1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A5.1.2

SERVICE DE DISTRIBUTION DE L'EAU INDUSTRIELLE (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00
	[...]	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	115 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	15 000,00
2157	Aménagements matériels industriels	50 000,00
2181	Installation générales, agencements	50 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
	[...]	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	220 000,00
2315	installation, matériel et outillage technique	220 000,00
	[...]	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
	[...]	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
	[...]	0,00
16	Emprunt et dettes assimilées	0,00
	[...]	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
	[...]	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
	[...]	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
	[...]	0,00
20	Dépenses imprévues	0,00
	[...]	0,00
Total des dépenses réelles		335 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	219 100,00
139111	Subv. d'équip. inscrites au cpte de résultat - Agence de l'eau	48 500,00
139118	Subv. d'équip. inscrites au cpte de résultat - Autres (Etat étab. nationaux)	23 000,00
13912	Subv. d'équip. inscrites au cpte de résultat - Région	41 100,00
13913	Subv. d'équip. inscrites au cpte de résultat - Département	19 500,00
13915	Subv. d'équip. inscrites au cpte de résultat - Groupement de collectivité	29 000,00
13917	Subv. d'équip. inscrites au cpte de résultat - Budget communautaire et Fo	58 000,00
041	Opérat° ordre patrimoniales	0,00
	[...]	0,00
Total des dépenses d'ordre		219 100,00
D 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		554 100,00

A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
13	Subventions d'investissement	0,00
	[...]	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	232 095,00
1641	Emprunt en euros	232 095,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
	[...]	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
	[...]	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
	[...]	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
	[...]	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
	[...]	0,00
106	Réserves	0,00
	[...]	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
	[...]	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
	[...]	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
	[...]	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00
	[...]	0,00
Total des recettes réelles		232 095,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	261 120,00
28121	Amortissements - Terrains nus	31 000,00
28131	Amortissements - Bâtiments	140 000,00
28153	Amortissements - Installations à caractère spécifique	90 000,00
28154	Amortissements - Matériel industriel	120,00
041	Opérat° ordre patrimoniales	0,00
	[...]	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	60 885,00
Total des recettes d'ordre		322 005,00
R 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		554 100,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du

CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce

budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN		B2.1

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° de l'AP ou Intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2025	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2025)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2025) (1)	Crédits de paiement ouverts titre de l'exercice 2025 (2)	Restes à financer de l'exercice 2025	Restes à financer au-delà de 2025 (3)
2023APPEIETUDES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2023APPEIMATERIEL	11 806,51	0,00	11 806,51	11 806,51	0,00	0,00	0,00
2024APRCOMPTEURS	30 000,00	-30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2024APPRESEAU	20 000,00	98 000,00	118 000,00	13 000,00	80 000,00	80 000,00	25 000,00
2024APXBRANCHEMENTS	90 000,00	-90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2024USINES	341 000,00	550 000,00	891 000,00	316 000,00	255 000,00	255 000,00	320 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV - ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2025		C1.1

C1.1 ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2025

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	CDI	CDD ALTERNANTS	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
FILIERE TECHNIQUE (c)							
	CADRE	1	0	0	1	0	0
	TSM	0	0	0	0	0	0
	OET	0	0	0	0	0	0
		1	0	0	1	0	0
FILIERE SOCIALE (d)							
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE (g)							
FILIERE CULTURELLE (h)							
FILIERE ANIMATION (i)							
FILIERE POLICE (j)							
EMPLOIS NON CITES (k) (5) (INFORMATIQUE)		0	0	0	0	0	0
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		1	0	0	1	0	0

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ;

un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ;

un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé / objet de service	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Service d'assainissement non collectif	SPANC	01/01/2023	2020-552 (BM) du 18/12/2020	89513467400020	SPIC	Oui
Service de distribution de l'eau	Eau Industrielle	01/01/2023	2020-552 (BM) du 18/12/2020	89513467400020	SPIC	Oui

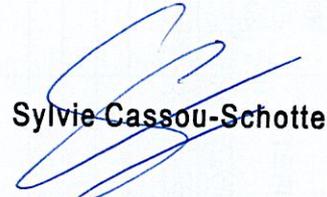
IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 9
Nombre de suffrages exprimés : 10
VOTES :
Pour : 10
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation : 29 novembre 2024

Présenté par (1),
A le BORDEAUX
(1), 12/12/2024

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
A, le BORDEAUX le 12/12/2024
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),



Sylvie Cassou-Schotte
Présidente
Régie de l'Eau Bordeaux Métropole

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant :

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.